

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version 4.5 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 1161100-00021 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 12/19/2016

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate	Acide phosphorique, sel de calcium (2:1), monohydraté	10031-30-8	$\geq 30 - < 60$ *
Carbonate de calcium	Acide carbonique, sel de calcium	471-34-1	$\geq 10 - < 30$ *
Langbeinite	Sulphate de potassium-magnésium	14977-37-8	$\geq 1 - < 5$ *
Huiles de paraffine	Donnée non disponible	8012-95-1	$\geq 1 - < 5$ *
fenbendazole	Donnée non disponible	43210-67-9	$\geq 0.1 - < 1$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

En cas de contact avec la peau	:	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau. Pas d'information disponible.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de phosphore Oxydes métalliques Oxydes de carbone Composés chlorés
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion. Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version 4.5 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 1161100-00021 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 12/19/2016

Conditions de stockage sûres : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder hermétiquement fermé.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (particules totales)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m ³ (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m ³	CA BC OEL
Huiles de paraffine	8012-95-1	TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
fenbendazole	43210-67-9	TWA	100 µg/m ³ (OEB 2)	Interne

Mesures d'ordre technique : Utiliser des contrôles de génie faisables pour minimiser l'exposition au composé.
Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

l'environnement.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Protection respiratoire | : | Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. |
| Filtre de type | : | Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques |
| Protection des mains | : | |
| Matériau | : | Gants résistants aux produits chimiques |
| Protection des yeux | : | Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. |
| Protection de la peau et du corps | : | Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. |
| Mesures d'hygiène | : | Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|---|---|-----------------------|
| Aspect | : | poudre |
| Couleur | : | Donnée non disponible |
| Odeur | : | Donnée non disponible |
| Seuil de l'odeur | : | Donnée non disponible |
| pH | : | Donnée non disponible |
| Point de fusion/congélation | : | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : | Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : | Sans objet |

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version 4.5	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 1161100-00021	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 12/19/2016
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dan-	:	Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

gereuses		traitement, manipulation ou d'autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter la formation de poussière.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2.6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 7,940 mg/kg

Carbonate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Langbeinite:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Huiles de paraffine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

fenbendazole:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg
DL50 (Souris): > 10,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Carbonate de calcium:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Langbeinite:

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode : Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.46
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

Huiles de paraffine:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

fenbendazole:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Des effets irréversibles aux yeux

Carbonate de calcium:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD

Langbeinite:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Huiles de paraffine:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

fenbendazole:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Type d'essai	:	Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Carbonate de calcium:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : négatif

Langbeinite:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Méthode: Directives du test 487 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Carbonate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Langbeinite:

Génotoxicité in vitro

: Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-laires

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-laires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-laires

fenbendazole:

Génotoxicité in vitro

: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Réparation de l'ADN

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Résultat: négatif

Type d'essai: essai in vitro

Système de test: Cellules de lymphome de souris

Activation métabolique: Activation métabolique

Résultat: équivoque

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

fenbendazole:

Espèce : Souris

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 405 Poids corporel mg / kg

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

Résultat	:	négatif
Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 années
NOAEL	:	5 Poids corporel mg / kg
Résultat	:	négatif
Organes cibles	:	Ganglions lymphatiques, Foie

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 421 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Incidences sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

Carbonate de calcium:

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 414 de l'OECD Résultat: négatif

Langbeinite:

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif
-------------------------	---	---

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version 4.5	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 1161100-00021	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 12/19/2016
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

- Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- fenbendazole:**
- Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 15 Poids corporel mg / kg
Fertilité: LOAEL: 45 Poids corporel mg / kg
Résultat: Incidences sur la fécondité.
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
Espèce: Chien, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 100 Poids corporel mg / kg
Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés., Aucun effet tératogène.
- Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 25 Poids corporel mg / kg
Résultat: Fœtotoxicité.
- Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 63 Poids corporel mg / kg
- Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 120 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur le développement fœtal.
- Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations sur des

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

animaux., Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

fenbendazole:

Voies d'exposition	: Ingestion
Organes cibles	: Foie, Estomac, Système nerveux, Ganglions lymphatiques
Évaluation	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 300 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 28 jours
Méthode	: Directives du test 407 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Carbonate de calcium:

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 1,000 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 28 jours
Méthode	: Directives du test 422 de l'OECD

Langbeinite:

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 100 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 28 jr
Méthode	: Directives du test 422 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Huiles de paraffine:

Espèce	: Rat, femelle
LOAEL	: 161 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

fenbendazole:

Espèce	: Rat
LOAEL	: 500 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 2 Sem.
Organes cibles	: Reins, Foie

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 2,500 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 30 jours
Remarques	: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce	: Rat
LOAEL	: 1,600 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 90 jours
Organes cibles	: Système nerveux central
Symptômes	: Tremblements

Espèce	: Chien
NOAEL	: 4 mg/kg
LOAEL	: 8 mg/kg
Durée d'exposition	: 6 mois
Organes cibles	: Estomac, Système nerveux, Ganglions lymphatiques

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huiles de paraffine:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

fenbendazole:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

fenbendazole:

Ingestion	: Symptômes: Halètement, Salivation, anorexie, Diarrhée
-----------	---

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Calcium bis(dihydrogénorthophosphate) monohydrate:

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les microorganismes | : | CE50: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |

Carbonate de calcium:

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 50 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau |

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version 4.5	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 1161100-00021	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 12/19/2016
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC: 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Langbeinite:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Huiles de paraffine:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Scophthalmus maximus (turbot)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Acartia tonsa (copépode calanoïde)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Skeletonema costatum): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOELR (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

fenbendazole:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.009 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0088 mg/l

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

les autres invertébrés aquatiques

Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00113 mg/l
Durée d'exposition: 21 jours
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Huiles de paraffine:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 4
Remarques: Calcul

fenbendazole:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.32

Mobilité dans le sol

Composants:

fenbendazole:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.8 - 4.7
Méthode: FDA 3.08

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

(fenbendazole)

Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3077
Nom d'expédition	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (fenbendazole)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 956
Dangereux pour l'environnement	: oui

Code IMDG

No. UN	: UN 3077
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (fenbendazole)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 3077
Nom d'expédition	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (fenbendazole)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Code ERG	: 171
Polluant marin	: oui(fenbendazole)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
CA. DSL	: non établi(e)
IECSC	: non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) ob-

Fenbendazole (0.5%) Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
4.5	12/06/2025	1161100-00021	Date de la première parution: 12/19/2016

servé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 12/06/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F